

Un cadre approprié à l'enseignement moderne

Autor(en): **Peyrot, François**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **22 (1950)**

Heft 8: **École Trembley, Genève**

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-123675>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

U N C A D R E A P P R O P R I É A L ' E N S E I G N E M E N T M O D E R N E

par François Peyrot, architecte.

La construction de l'école primaire et de la salle de gymnastique, première étape exécutée du Groupe scolaire Trembley, fait honneur à Genève, car elle est une manifestation de l'effort remarquable que soutient notre pays pour conserver sa place d'avant-garde dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement.

Bien que les méthodes nouvelles, appliquées actuellement, soient sujettes à controverse sur certains points, il est permis de constater qu'aujourd'hui plus personne ne conteste les principes généraux de l'éducation moderne qui tend à développer harmonieusement les facultés morales, intellectuelles et physiques de l'enfant, plutôt que de se contenter de meubler son cerveau. Les éducateurs se sont tout de suite rendu compte qu'il ne suffisait pas de réformer les méthodes d'enseignement, mais qu'il importait encore de les appliquer dans des conditions favorables.

Or, les bâtiments d'école, tels qu'ils ont été conçus au début du siècle, ne peuvent plus donner satisfac-

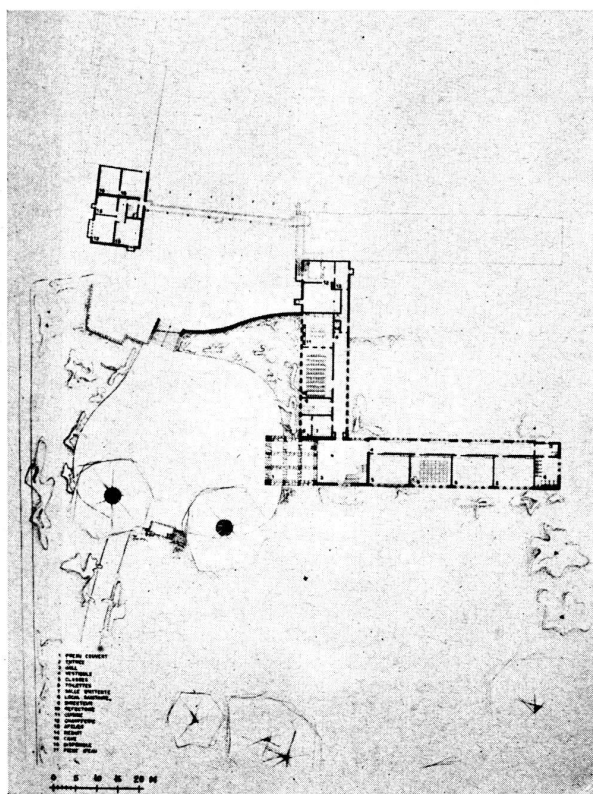
tion. Souvent mal placés, en nombre insuffisant, d'une capacité trop grande, d'aspect rébarbatif, ils offrent un cadre désuet qui ne répond plus aux exigences nouvelles.

En Suisse allemande on l'a compris très vite; ces dernières années, de très nombreuses écoles, exactement adaptées à leur fonction, ont été construites. En Suisse romande, à Genève en particulier, les pouvoirs publics s'engagent à leur tour sur cette bonne voie. Deux concours ont eu lieu depuis 1943, l'un pour l'Ecole de Meyrin, aujourd'hui terminée, l'autre pour l'Ecole Trembley, inaugurée samedi 1^{er} juillet. Prenons-la comme exemple pour discerner en quoi la conception de l'école nouvelle diffère de l'ancienne.

Le problème posé n'était pas la construction d'une seule école, comme c'était le cas auparavant, mais celle d'un groupe scolaire, c'est-à-dire d'un ensemble comprenant une école primaire, une salle de gymnastique et une école enfantine. Pourquoi cet ensemble? La réponse se trouve dans le rapport de la Commission d'étude pour le développement de Genève, où toute la question scolaire est analysée en détail. Il y est dit que pour les degrés primaires de 9 à 13 ans, l'unité type pour un quartier de 10 000 habitants est un groupe scolaire de 16 classes, 8 pour les filles et 8 pour les garçons, à raison de 25 élèves par classe, et comprenant en outre, solution idéale, deux salles de gymnastique.

Pour ce même quartier, il devra être prévu deux à trois écoles enfantines d'une capacité maximale de huit classes recevant les élèves de 4 à 9 ans. La raison de cette répartition est logique. Les petits enfants, difficiles à surveiller, sont ainsi rassemblés en moins grand nombre à proximité du domicile de leurs parents; les plus grands sont centralisés sans inconvénients dans des écoles d'une plus grande capacité. Mais cela n'est pas tout. Le temps du préau de macadam entouré de hautes barrières qui le sépare à peine de la rue étant révolu, il faut prévoir de vastes emplacements de récréation pour filles et garçons séparément, un préau couvert en cas de pluie, un terrain de sport en plein air, contigu à la salle de gymnastique, des jeux pour les petits enfants. De telles exigences requièrent le choix d'un vaste terrain, planté d'arbres, ce qui présente l'avantage de constituer une réserve de verdure qui peut permettre une

Plan du rez-de-chaussée.



liaison entre le centre de la ville et les quartiers extérieurs. Tel est le cas du Parc Tremblay.

L'emplacement décidé et le programme élaboré, tâche de l'autorité et de l'urbaniste, il fut alors possible de faire appel aux architectes.

Hier, on leur demandait une maison d'école sur un terrain souvent exigü, avec des classes en grand nombre; résultat: un bâtiment massif, de trois ou quatre étages avec clocheton, véritable « boîte à gosses ». Aujourd'hui, on attend d'eux une composition, c'est-à-dire une synthèse harmonieuse de tous les éléments demandés, synthèse dans laquelle les constructions et le parc se fondront en une unité. C'est la recherche du parti.

Les données nouvelles modifient le jeu des masses. D'une part, l'espace ne manque plus, et le paysage doit être sauvegardé, d'autre part il faut penser à l'élève, enfant ou adolescent, ce qui nécessite l'adoption d'une échelle appropriée. C'est pourquoi le bâtiment de l'école primaire n'excède pas deux étages sur rez-de-chaussée, tandis que l'école enfantine est conçue dans le style pavillon.

Enfin, il y a le souci de l'organisation, le respect de la fonction. Il est nécessaire de grouper séparément le département des filles et celui des garçons, de concentrer les services communs tels que salles de maîtres, infirmerie, de ménager un logement au concierge, etc. Tout cela conduit à une dissociation des volumes qui doivent s'incorporer à la nature du terrain en utilisant judicieusement son éventuelle déclivité. Ce qui suivra, la disposition des classes, l'ampleur des circulations, l'étude des façades, la nature du mobilier, ne sera que la suite logique du parti adopté, dans lequel chaque détail sera soumis à la loi de l'ensemble.

Ainsi se constitue le groupe scolaire dans lequel des enfants trouveront tout à la fois le calme nécessaire à l'étude, l'espace et le grand air indispensables à leurs jeux.

De semblables réalisations, on le voit, demandent une étroite collaboration entre le Service immobilier de la Ville, le Département de l'instruction publique, le Service d'urbanisme et les architectes.

L'Ecole Tremblay, dont les plans ont été élaborés par M. Rohn, lauréat du concours, et les travaux dirigés par M. Duc, est un pas de plus dans une heureuse direction.

Avant même qu'aucun cri n'ait retenti dans ses murs, on sait que les enfants y seront heureux parce que tout a été conçu en fonction d'eux-mêmes pour qu'ils s'y meuvent librement dans un cadre à leur échelle. La Ville de Genève, qui n'a rien négligé pour créer une ambiance idéale d'enseignement, a recouru aussi à la collaboration d'artistes, peintres et sculpteurs.

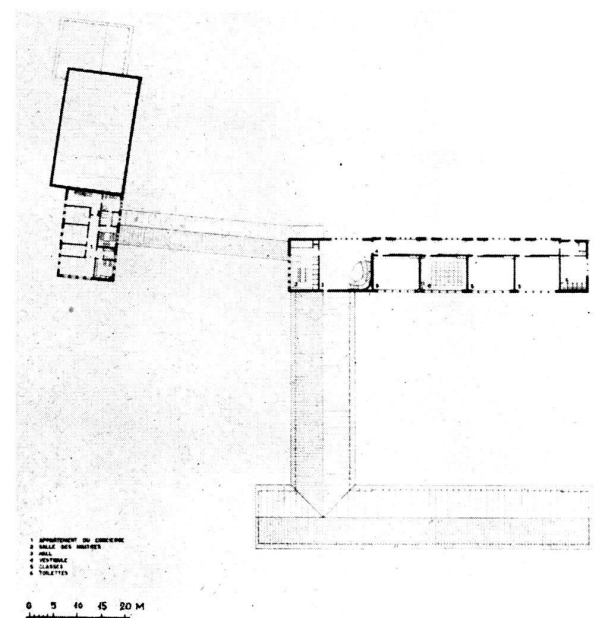
Le hall de l'école des filles est décoré de deux peintures murales d'Albert Chavaz, représentant des scènes de fantaisie, enfants et animaux, dans un cadre de nature, tandis que l'écolier s'arrêtera émerveillé

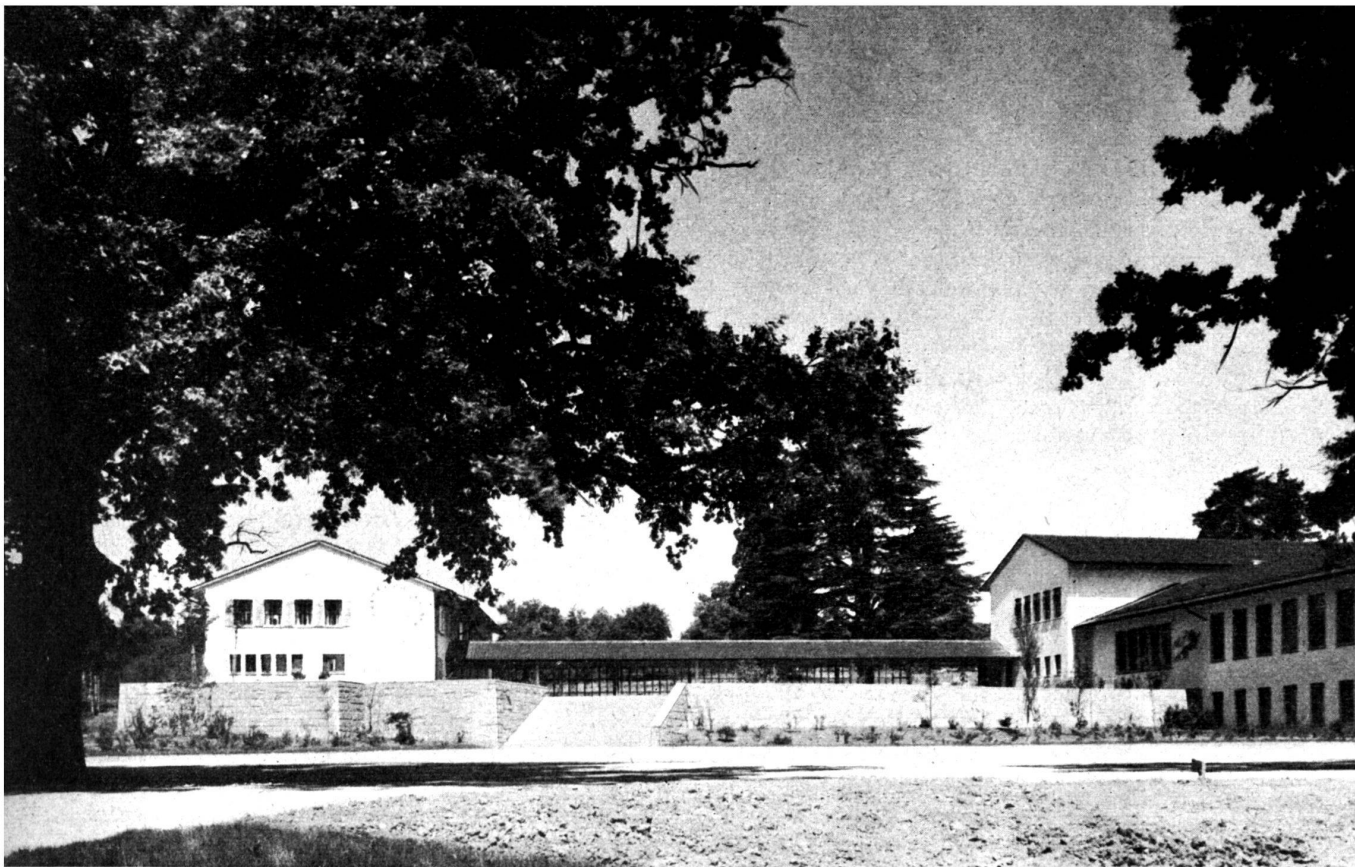
au haut de l'escalier qu'il aura grimpé quatre à quatre, pour contempler la grande fresque d'Adrien Holy, représentant l'enfant jouant dans les quatre éléments: l'eau, le feu, la terre et l'air.

Deux fontaines, une dans chaque préau, s'ornent de sculptures; celle des garçons, de deux joyeux pingouins de Vuilleumier, exécutés en bronze; celle des filles, d'une gracieuse adolescente penchée sur l'eau pour y faire flotter un bateau, due au ciseau de Cornaglia. Certains de ces artistes sont actuellement encore au travail pour parfaire leur œuvre, qui ne sera terminée qu'au cours de ces prochains mois. Le public en général et les artistes en particulier doivent se réjouir sincèrement de l'initiative prise par nos autorités. On a beaucoup parlé, ces dernières années, du divorce de l'artiste et de la société. Il n'y a pas, à notre sens, de meilleur moyen de les voir se rapprocher et se comprendre pour le bien de tous, que de favoriser toujours plus cette collaboration de l'architecte, du peintre et du sculpteur. L'évolution artistique les a séparés depuis la fin du XIX^e siècle; les tendances actuelles les réunissent. Le mur est une « toile » tellement plus vaste pour le peintre, et l'œuvre, fonction d'un tout dans lequel vit et pense l'homme, sera alors pour lui d'une signification plus nette et d'une action plus directe. Inversement, devant une surface conçue pour abriter l'activité humaine, l'artiste aura plus précisément la révélation de sa mission.

Cette réflexion nous est venue à entendre M. Holy faire remonter avec ferveur du fond de sa mémoire les impressions de son enfance, pour les offrir toutes fraîches et toutes vibrantes, au moyen de son art, au regard neuf des écoliers.

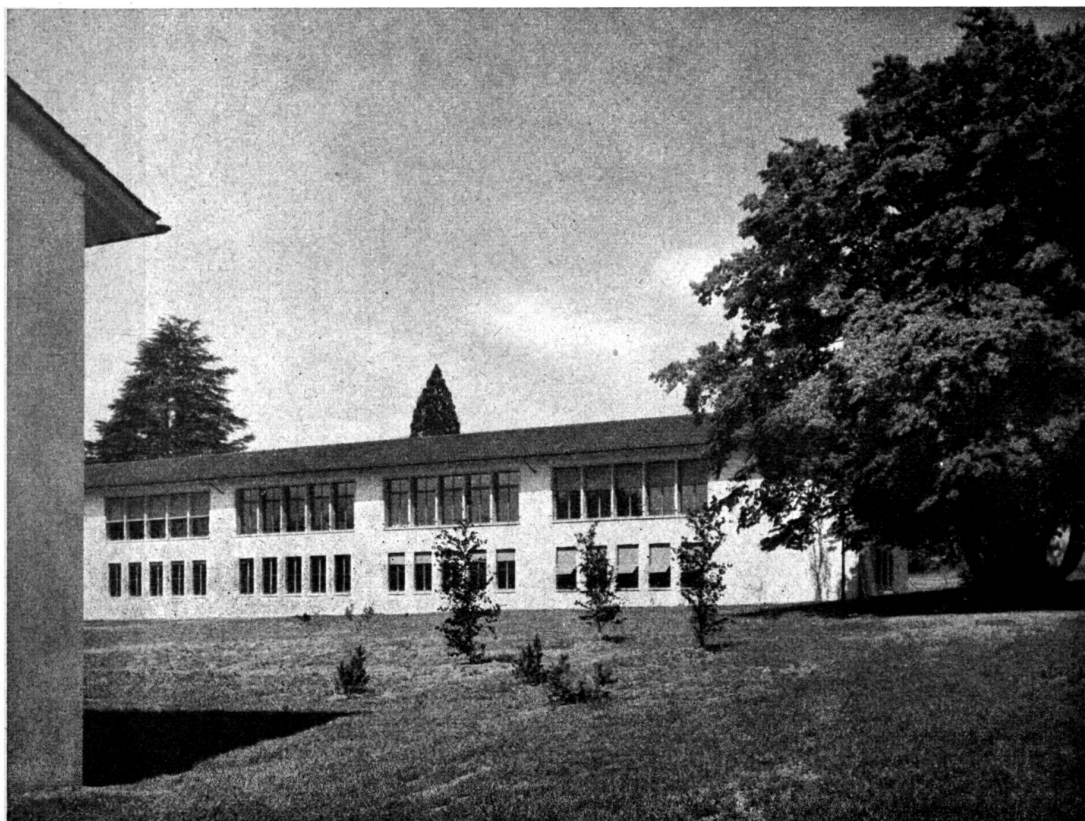
Plan du deuxième étage.

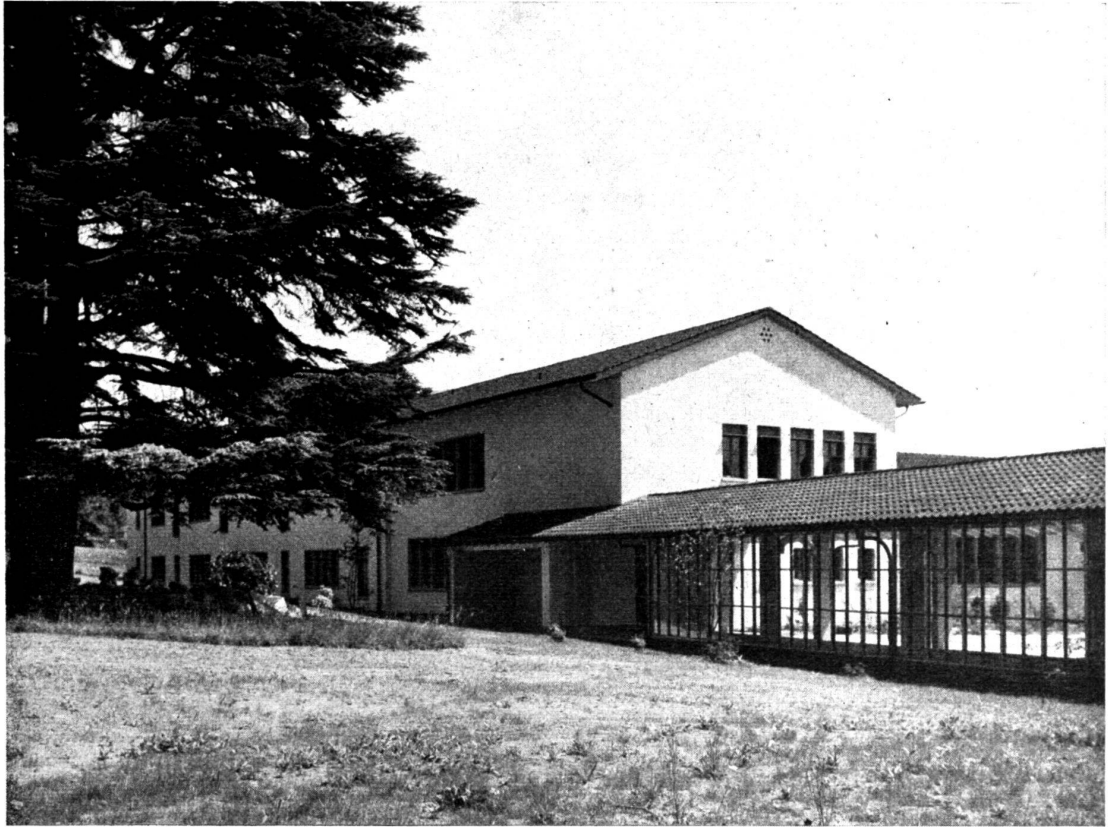




A gauche, la salle de gymnastique ; au centre, le portique ; à droite, le bâtiment des garçons.

Le bâtiment des garçons.





Le bâtiment des garçons, côté couloir, à l'abri du cèdre monumental.

Encore une vue générale qui montre bien le jeu des terrasses.

